

Séance du 30 Août 2022

Nombre de  
 conseillers

- en exercice	15
- présents	8
- votants	11
- absents	7
- exclus	0
- vote pour :	11
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	22/08/22

L'an deux mille vingt-deux, le trente août à 20 heures 30, le conseil municipal de Planioles régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrit par la loi, à la mairie de Planioles, sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

**Etaient présents :** BAGNAUD Jean-Philippe, GARCETTE Pascale, LACOUT Guy, LACHERET Jean-Christophe, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane.

**Absents/Excusés :** FARGUES Alain (pouvoir à Mme MAZET-LACOMBE), Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr BAGNAUD) REY Frédérique (pouvoir à Mr LACOUT), TAURAND François,

**Secrétaire de séance :**

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°  
 CM30082022-01

**OBJET**

*Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021.*

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le SYDED DU LOT, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé un projet de rapport avec l'aide de nos services.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de PLANIOLES.
- Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 30 Août 2022

*Acte rendu exécutoire  
 après dépôt  
 en Sous-Préfecture  
 le 31/08/2022  
 et publication ou  
 notification  
 du 31/08/2022*

Le Maire,  
 Guy LACOUT.

